

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 22 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	24
Nombre de conseillers absents :	3
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	3
Nombre de votants :	27
Date de la convocation :	16 juin 2026
Date d'affichage :	16 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ GILDAS, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, LE MIGNOT Daniel, KERTUDO Maryline, PICART Olivier, TOUDIC Marie Evelyne, ESNEU Pacal, LE POUL Christian, L'HOSTIS Florence, CALLENNEC HUET Edith, BRIER Sandrine, TROGOFF Olivier, MARTIN Sébastien, GUEVELOU Laurent, CHARLIER Claire, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GEFFROY Séverine, NICOL Marie-Noëlle, HADJADJE Valérie, CLECH Vincent, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, LE GALL Maël

Absents : BONIZEC Christel, LE BALCH Elise, COUTELLEC Benoit

Procurations : BONIZEC Christel à BRIAND Sandrine, LE BALCH Elise à CHARLIER Claire, COUTELLEC Benoit à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/82

Finances Locales

Budget annexe « Maison de Santé »

Affectation définitive du résultat 2025 après approbation du compte financier unique (CFU)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/07 en date du 6 février 2026 portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/81 en date du 22 juin 2026 approuvant le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 ;

Considérant que le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe « Maison de Santé » fait apparaître les résultats définitifs suivants :

MAISON DE SANTÉ - RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'EXERCICE

2025	Report 2024	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2025	Résultat de Clôture 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 35 031,10 €	- €	- €	- 35 031,10 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	- 456 018,39 €		269 232,56 €	- 186 785,83 €
TOTAL				- 221 816,93 €

Pour information	
INVESTISSEMENT	Restes à Réaliser
RECETTES	311 317,66 €
DEPENSES	0,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	27
Votes Pour :	27
Votes Contre :	0
Abstention :	0

- **CONSTATE** les résultats définitifs de l'exercice 2025 tels qu'ils ressortent du compte financier unique et présentés dans le tableau ci-dessus ;
- **DÉCIDE** d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe « Maison de Santé » comme suit :

RÉSULTATS DÉFINITIFS :

Déficit de fonctionnement reporté D 002 - BP 2026	- 35 031,10 €
Déficit d'investissement reporté D 001 - BP 2026	- 186 785,83 €

- **CONFIRME** les montants repris par anticipation au budget primitif 2026, conformément aux résultats définitifs constatés au compte financier unique.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
 Gildas HERVÉ



La secrétaire de séance,
 Maryline KERTUDO

